



CHAMPIONNAT DU MONDE UNIVERSITAIRE DE TRIATHLON (Courte Distance)

Lieu : ERDEK (TURQUIE)

Date de l'épreuve : 28 juin 2008

Préambule :

Pour prétendre à une sélection en équipe de France Universitaire, tout(e) athlète devra être de nationalité française, licencié(e) auprès de la Fédération Française du Sport Universitaire au titre de l'année 2007-2008 et obligatoirement né(e) entre le 1^{er} janvier 1980 et le 31 décembre 1990.

Postulat FFTRI / F.F.Sport.U. :

Les 2 fédérations fixent comme objectif de résultat de terminer dans les 8 premiers de l'épreuve individuelle.

Femmes - Individuel

Quota maximum FISU et FFTRI / FFSU = 6

La Commission Mixte Nationale constitue une liste d'athlètes sélectionnables.

Critère de premier rang :

Etre vainqueur de la Coupe de France Universitaire à POITIERS, le 8 mai 2008. A défaut, être première française.

Critère de second rang :

A condition d'avoir participé à la Coupe de France Universitaire 2008, seront observées les compétitions suivantes sans ordre de priorité :

- La Coupe de France Universitaire 2008,
- L'étape du Championnat de France des clubs de Dunkerque (18 mai).

Compte tenu des dates respectives du Championnat d'Europe Juniors ETU et de la Coupe de France Universitaire, la Commission Mixte Nationale se réserve le droit d'ajouter à l'Equipe toute athlète ayant le statut d'étudiante et étant sélectionnée pour le Championnat d'Europe ETU ou du Monde ITU Juniors, ou pour le Championnat du Monde U23 ITU 2008.

La sélection sera arrêtée sur proposition des entraîneurs nationaux et après avis de la Commission Mixte Nationale FFTRI / FFSU.

La Commission Mixte Nationale se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas fixés, en fonction des critères établis par la FFTRI et la FFSU.

Hommes - Individuel

Quota maximum FISU et FFTRI / FFSU = 6

La Commission Mixte Nationale constitue une liste d'athlètes sélectionnables.

Critère de premier rang :

Etre vainqueur de la Coupe de France Universitaire à POITIERS, le 8 mai 2008. A défaut, être premier français.

Critère de second rang :

A condition d'avoir participé à la Coupe de France Universitaire 2008, seront observées les compétitions suivantes sans ordre de priorité :

- La Coupe de France Universitaire 2008,
- L'étape du Championnat de France des clubs de Dunkerque (18 mai),

Compte tenu des dates respectives du Championnat d'Europe Junior ETU et de la Coupe de France Universitaire, la Commission Mixte Nationale se réserve le droit d'ajouter à l'Equipe tout athlète ayant le statut d'étudiant et étant sélectionné pour le Championnat d'Europe ETU ou du Monde ITU Junior, ou pour le Championnat du Monde U23 ITU 2008.

La sélection sera arrêtée sur proposition des entraîneurs nationaux et après avis de la Commission Mixte Nationale FFTRI / FFSU.

La Commission Mixte Nationale se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas fixés, en fonction des critères établis par la FFTRI et la FFSU.

Remplaçant Homme et Femme :

La Commission Mixte Nationale pourra désigner un (e) ou des remplaçant (s, e, es), selon les critères de second rang.

Date de publication de la sélection : 20 mai 2008
--